



Regroupement **Petapan** Communiqué

Les Innus fixent une limite à la négociation

ESSIPIT, le 8 novembre 2013 : Les chefs et les membres des conseils de bande des Premières Nations innues de Mashteuiatsh, Nutashkuan et Essipit, ont annoncé aujourd’hui leur décision de ne pas dépasser l’échéancier de décembre 2015 fixé pour la conclusion d’une entente finale dans le dossier de la négociation territoriale globale qui se déroule avec les gouvernements fédéral et provincial depuis la signature, en mars 2004, de l’*Entente de principe d’ordre général*.

M. Gilbert Dominique, chef des Pekuakamiulnuatsh de Mashteuiatsh et responsable de la négociation, a indiqué que passé ce délai, il ne saurait être question d’exiger de ses membres et de ceux des deux autres Premières Nations engagées dans le processus de négociation, d’attendre plus longtemps. « Nous sommes à un point tournant de la négociation et si celle-ci n’aboutit pas, les positions de nos populations pourraient se radicaliser et mener à un esprit de confrontation dont personne ne sortira gagnant. Le temps est notre pire ennemi » a déclaré M. Dominique.

Rencontre avec la Première Ministre

Lors de la réunion des trois conseils de bande qui se déroulait à Essipit les 6 et 7 novembre derniers, les participants ont également apporté leur appui à une démarche voulant que le chef Dominique continue d’exiger de la Première Ministre du Québec, Madame Pauline Marois, qu’elle accepte de le rencontrer au plus tard en décembre 2013. L’objectif est de convenir avec elle de l’échéancier de la négociation, du respect des termes et de l’esprit de l’*Entente de principe*, ainsi que de la création d’un comité de suivi chargé de voir à l’analyse et à l’application des éléments convenus à la Table centrale de négociation.

Place à la communication

« Je tiens également à informer la Première Ministre de la décision des trois Premières Nations concernées d’initier un programme d’information et de sensibilisation de leurs membres, quant aux enjeux et à l’état de situation de la négociation présentement en cours. Je l’inviterai à inciter sa ministre des Affaires autochtones, Madame Elizabeth Larouche, à faire de même auprès des populations de la Côte-Nord et du Lac-Saint-Jean, voisines des communautés innues impliquées. Je pense en effet qu’il incombe au gouvernement du Québec, et non aux gouvernements innus, d’informer les Québécois de l’imminence d’une entente historique entre nos deux peuples. » conclut le chef Dominique.

-30-

Source : **Raoul Kanapé**
418 233-2509
rkanape@gmail.com